



MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES

Société coopérative d'intérêt collectif en société anonyme à capital variable
Siège social – 12 rue Marcelin Viguié 82800 NEGREPELISSE
RCS de MONTAUBAN 835.040.940

Assemblée générale extraordinaire du lundi 21 novembre 2022, à 18 heures, salle des Congrès de St Antonin

Rapport du Conseil d'administration présentant les modifications statutaires :

Par cette assemblée extraordinaire, nous vous proposons la modification des statuts portant sur l'article suivant : article 20.3 réunion du Conseil.

Rédaction actuelle :

« Un administrateur peut se faire représenter par un autre administrateur. Le nombre de pouvoir pouvant être détenu par un administrateur est limité à un.

La présence de la moitié au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité de ses délibérations.

Les administrateurs représentés ne sont pas pris en compte pour le calcul du quorum. »

Rédaction proposée à l'AG :

Suppression de la dernière phrase :

« les administrateurs représentés ne sont pas pris en compte pour le calcul du quorum »,

le reste sans changement.



MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES

Société coopérative d'intérêt collectif en société anonyme à capital variable
Siège social – 12 rue Marcelin Viguié 82800 NEGREPELISSE
RCS de MONTAUBAN 835.040.940

Assemblée générale ordinaire du lundi 21 novembre 2022, à 18 heures 15, salle des Congrès de St Antonin

RAPPORT DE GESTION sur l'exercice 2021-2022

1/ Introduction

La prise de conscience des enjeux énergétiques et climatiques sur le territoire du PETR Pays Midi Quercy a démarré tôt, dès l'année 2004 au travers notamment d'un bilan énergétique qui a su montrer la possibilité de lancer un plan énergie et donc une dynamique autour des sujets énergie climat.

Dans la perspective des objectifs de développement d'énergies renouvelables que se sont fixées les collectivités du territoire dans le PCAET, le projet « Midi Quercy Energies Citoyennes » a vu le jour en fin d'année 2017 dans le but de créer une structure coopérative d'intérêt collectif, dont l'objet est le développement, l'investissement et l'exploitation d'unités de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur le territoire du Pays Midi Quercy.

L'enjeu est bien de développer significativement la production d'énergies renouvelables sous forme collective, « citoyenne », et d'accélérer la transition énergétique et écologique du territoire.

Il est impératif pour chacun de pouvoir s'approprier les moyens de le faire : notre constat est que les communes ou les entreprises seules n'y arriveront pas.

Au sein d'un projet collectif, durable, intégré dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, nous nous donnons les moyens d'y contribuer, ensemble. Notre projet permet d'associer chacun au sein d'une société à lucrativité limitée - habitants, associations, entreprises, et collectivités, ce qui fait la force de ce projet.

La SCIC a démarré avec des projets photovoltaïques sur toiture, essentiellement des toitures de collectivités, réalisations démontrant l'intérêt et la volonté des élus de ce territoire pour le développement des énergies renouvelables, avec des projets citoyens.

Avec Cloups Bergas, projet de photovoltaïque au sol, en coopération avec ENERCOOP, la coopérative inaugure un autre montage technique et financier collaboratif avec une autre structure coopérative de production d'énergies citoyennes, qui nous permet d'aller plus loin.

Enfin il faut souligner l'appui fort du Conseil Régional, et de l'ADEME, dont bénéficie la SCIC, notamment par le biais du dispositif « 1€ d'aide pour 1€ de capital citoyen », qui a donné l'impulsion à notre projet.

2/ Activité 2021-2022

a/ Le sociétariat :

Créée le 15 décembre 2017 avec 32 sociétaires, la SCIC compte 123 sociétaires, dont :



Le montant du capital social

au 30 juin est de 73 450 € pour 118 sociétaires.

au 19 octobre, **76 450 €** de capital social versé, pour **123 sociétaires** convoqués à cette AG.

La répartition par collèges :

Collège des producteurs :	
8 collectivités	21 000 € de capital social
Collège des soutiens	
104 citoyens	37 650 € de capital social
Collèges des acteurs territoriaux	
5 collectivités	6 000 € de capital social
6 partenaires	11 800 € de capital social

Parmi le collège soutien

Homme	66	Femme	38
-------	----	-------	----

Les sociétaires sont issus :

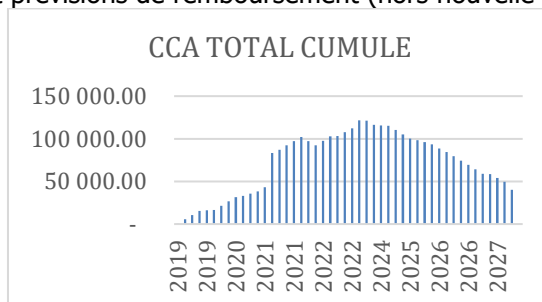
Tarn et Garonne	100	autres départements	23
-----------------	-----	---------------------	----

Les Comptes Courants Associés :

Afin de consolider la trésorerie et faciliter le financement des investissements, nous avons mis en place des comptes courants d'associés, rémunérés, bloqués 5, 8 ou 15 ans selon leur montant.

Au 19 octobre, nous avons reçu 121 712.52 € de versement en comptes courants de la part de 22 associés (montants initiaux hors intérêts cumulés). (103 212.52 euros par 19 sociétaires à la clôture du 30/06/22) Ils sont rémunérés, et ont produit 3 112 € d'intérêts annuels.

Courbe des souscriptions et prévisions de remboursement (hors nouvelle souscription) :



b/ Les centrales photovoltaïques, la production, les projets:

Les centrales en service :

SITES	Mise en service	Puissance installée en kWc	Investissement	production annuelle estimée en kWh/an
ateliers municipaux de Laguépie	18/01/2019	31.5	37 626 €	34 398
maison des associations de La Salvetat-Belmontet	21/01/2019	9	21 535 €	10 476
tennis couvert de Nègrepelisse	06/05/2019	35.64	41 546 €	40 202
ateliers municipaux de Lavaurette	09/07/2019	8.91	18 772 €	9 516
logement au lieu-dit La Salle de Caylus	20/09/2019	8.96	20 958 €	10 322
Ateliers de Nègrepelisse	08/06/2021	99.82	108 594 €	121 672
Salle des fêtes d'Auty	07/07/2021	8.88	14 483 €	10 000
Salle des fêtes de Genebrières	06/12/2021	8.88	13 895 €	10 000
Bergerie de Bioule	13/04/2022	99.6	113 269 €	128 371

La production :

En kiloWatt/heure

Production au 30/06/22	Depuis la mise en service	Pour l'Exercice
Laguepie	116 809	31 744
Caylus	22 984	9 920
Lavaurette	28 074	8 953
Negrepelisse Tennis	126 124	37 583
Negrepelisse Ateliers	135 000	123 615
Genebrieres	6 585	6 585
La Salvetat	30 977	9 003
Auty	11 747	11 747
Bioule	40 140	40 140
TOTAL	518 440	279 290

La production totale des 9 centrales au 30 juin est de 518 440 kWatt/heures.

Pour l'exercice, notre production correspond à la consommation de **87 foyers**.

Consommation moyenne par ménage français hors chauffage et eau chaude d'environ 3 200kWh/an, d'après le guide de l'ADEME « réduire sa facture d'électricité » édition 2015

Cette production est facturée à EDF Obligation d'Achat.

En ce moment, nous travaillons à la réalisation de deux centrales supplémentaires (Caussade en toiture et Cloups Bergas au sol), qui feront plus que doubler notre production annuelle (de 310 à 719 kWc). Pour le parc au sol, l'électricité sera vendue à Enercoop.

Les investissements en cours:

Pôle sportif de CAUSSADE (100 kWc):

Un projet qui a pris du retard suite à une difficulté apparue sur le système d'intégration en toiture. Le projet continue, et devrait être finalisé en fin d'année ou début 2023.

St Antonin, site de Cloups Bergas (310 kWc)

Co-construction avec Enercoop Midi-Pyrénées = investissements des deux structures coopératives. Réalisation d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge. Midi Quercy E.C. réalise un parc de 310kWc, et Enercoop 450 kWc.

Nous avons bien avancé sur les étapes du projet : permis de construire de l'ancien développeur ; promesse de bail et de versement de capital social par la Mairie ; proposition de raccordement d'Enedis ;

proposition de tarif d'Enercoop National ; communication locale sur les marchés de St Antonin en juin, réunion publique le 5 juillet ; engagement des investissements avec les sociétés Teysseidou et Courant Naturel et démarrage des travaux ; nettoyage collectif du site...

Il nous reste encore des étapes à franchir : étude et finalisation du contrat de vente d'électricité avec ENERCOOP ; signature du bail définitif avec la Mairie ; finalisation du dossier de prêt, fin des travaux, mise en service, puis INAUGURATION !!!

L'appui d'Enercoop Midi Pyrénées nous aide grandement pour finaliser cette installation, plus complexe que les toitures, dont le montant de l'investissement se chiffre à 270 000 € HT.

Autres projets de centrales en cours d'étude :

La SCIC étudie le potentiel des toitures qui lui sont proposées, surtout auprès des collectivités, dont elle devient l'acteur local privilégié. Mais nous étudions aussi les projets des artisans, entreprises, agriculteurs ou particuliers. Ainsi de nombreuses toitures sont visitées et étudiées, prenant en compte les contraintes géographiques, techniques, et climatiques. Certains projets doivent être abandonnés.

En cours d'études :

- Toiture des lits de séchage de l'usine de traitement des eaux de la CC QVA
- Toiture de bâtiment du Conseil Départemental au Lycée de Caussade
- Projet de la station d'épuration de Monteils
- Projet de toiture de la salle des fêtes de Montalzat :
- Projet de bâtiment pour un éleveur
- Projet de couverture des tennis de Nègrepelisse
- Reprise du projet des ateliers de Montricoux

Contribution au développement de l'autoconsommation :

Solarcoop est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC SAS) dont l'objectif est de stimuler les initiatives d'investissement dans le domaine photovoltaïque. Pour cela, SolarCoop développe son activité autour de 2 axes :

- La vente de kits d'autoconsommation de petite taille à auto-installer,
- L'accompagnement de particuliers pour des installations de taille plus importante, en lien avec un réseau d'installateurs.

SolarCoop travaille en étroite collaboration avec des sociétés coopératives citoyennes.

Nous travaillons à un projet de commande de kit d'autoconsommation via la coop SOLARCOOP.

Via la newsletter, un sondage permet de voir l'intérêt des sociétaires pour l'achat de kit d'autoconsommation. Une quinzaine de sociétaires se sont manifestés. Une réunion avec Solarcoop s'est tenue avec 8 participants. La proposition de commande est lancée. A suivre.

c/ communication :

C'est un axe important pour assurer l'avenir de la coopérative.

Nous avons besoin de nous faire connaître davantage du public et des élus, afin :

- de porter nos valeurs: activité économique non spéculative, localisme, sobriété énergétique, étique participative...
- de faire connaître nos réalisations, et nos projets,
- de nous financer
- de trouver de nouveaux bénévoles pour soutenir la coopérative et la faire vivre.

Nous essayons de participer aux évènements du territoire, organisés par les différents partenaires (floralies de Caylus, ..) ; notre déficit de visibilité nous fait parfois oublier... notre disponibilité n'est pas illimitée !!

Nous organisons des inaugurations de centrales (Auty), des visites d'installation PV en autoconsommation, et de chantiers. Pour le projet au sol, nous avons suivi les marchés de St Antonin durant le mois de juin, et organisé une réunion publique.

Nos outils de communication sont variés, et en constante évolution :
Un film est en préparation, qui viendra animer le site internet de la coopérative, ceux de nos partenaires, et les réunions publiques.

Nous essayons d'être présents dans la presse écrite, ou les radios locales, à chaque évènement.

Nous installons un panneau d'information sur chaque centrale.

6 newsletters ont paru en janvier, mars, mai, juin, septembre et octobre, pour informer sociétaires et partenaires de la coopérative. Elles sont publiées via le site internet, dont les pages permettent d'informer et de prendre de nouveaux contacts.

Un gros travail de communication pour le projet de St Antonin, en lien avec Enercoop Midi-Pyrénées, a été réalisé à cette occasion: image, message et flyer spécifique.

d/ L'équipe de la coopérative, et son organisation :

Conseils et comités

Le Conseil d'administration se réunit tous les trimestres (4 conseils d'administration dans ces 12 mois).
Le comité de coordination fait avancer concrètement les projets, avec les membres les plus impliqués ; il se réunit une fois toutes les 6 semaines. (8 réunions depuis la dernière AG)

Nous avons mené également 6 ateliers techniques (communication, projet, autoconsommation).
Se rajoutent des rencontres liées à la préparation des projets (visites, raccordement, mise en route, rencontres partenaires et fournisseurs, recherche de financement).

Assistance technique :

Depuis janvier 2020, nous sommes accompagnés par Mathias Autesserre, de la **SCOP Renouv'Lab**, avec une convention de 201 heures d'appui technique, soit environ 25 jours, que nous avons renouvelée une fois. Il assure la visite et l'analyse des sites, le relai avec les fournisseurs techniques (installateur, bureau de contrôle, analyse et renfort de structure, désamiantage, Enedis).

Pour le projet de parc au sol de Cloups Bergas, c'est **ENERCOOP Midi Pyrénées** qui assure cette fonction d'accompagnement technique.

Des **responsables par secteur**, en sus de la Présidente Catherine Darrigan et de la Directrice Générale Elisabeth Honnons :

Pierre Hébrard s'investit dans le suivi technique des installations.

Jean Coutancier se charge du budget et de la comptabilité.

Philippe Papillon assure la communication et suit de près le chantier de Cloups Bergas.

Nous sommes bien sûr ouverts à la participation de tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps, en partageant les tâches.

L'appui du PETR : Nous avons signé une convention annuelle d'appui, nous permettant d'utiliser locaux, outils de reproduction et compétences de l'équipe. Nous remercions Gaëlle Berthelot notre correspondante au sein du PETR, Aymen Boussif, conseiller en énergie partagée, Corinne Trévisan et Mouna Dahmane en appui à la communication, et Philippe Darbois, toujours présents à nos côtés pour appuyer le projet.

Nous avons lié des **partenariats** avec le Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE82), renforcé récemment.

Nous avons souscrit des **adhésions réciproques** avec la SCIC ENERCIT : nous nous sommes accordés sur le respect mutuel des territoires pour le développement des installations photovoltaïques : Midi

Quercy pour nous, le reste du département pour ENERCIT. Nous avons évoqué de possibles mutualisations pour faciliter le fonctionnement de nos deux sociétés.

Nous participons à **la vie du réseau** des SCIC de la Région (AG, rencontres, formation et échanges nombreux), grâce à l'animation du réseau ECLR auquel nous adhérons, et de l'association Energie Partagée.

Les chiffres de l'énergie citoyenne en Occitanie

Pour comprendre l'ampleur du mouvement d'énergie citoyenne en Occitanie, voici quelques chiffres-clés. Derrière ces nombres se cachent des visages, des rencontres et des projets.



(chiffres recueillis en 2021 par ECLR)

e/ nos Objectifs :

L'équilibre :

L'équilibre financier doit être obtenu par la mise en service des sites de Caussade et de Cloup Bergas.

Nous sommes constamment sollicités pour étudier de nouvelles implantations; ceci est un gage du développement à venir de notre coopérative, de l'intérêt qu'elle suscite et de la prise de conscience de la nécessité de la transition énergétique. Ces projets doivent être accompagnés de nouveaux apports citoyens en capital et CCA. Et nous devons être vigilants avec le retour de l'inflation et la hausse des taux d'intérêts.

Il faut noter que l'augmentation du nombre de sites conduira à moyen terme au renforcement de nos moyens structurels, le bénévolat risquant d'atteindre ses limites. Nous étudions actuellement un certain nombre de dispositifs tendant à minimiser les coûts de ce renforcement par, entre autres, leur mutualisation au sein du réseau ECLR.

La mobilisation des citoyens :

Elle reste toujours notre principale priorité, afin de donner à la SCIC une reconnaissance sur le territoire avec des citoyens engagés, et pouvoir financer les nouveaux projets à venir

Cette mobilisation passe par des actions de communication sur les projets en cours et /ou terminés, par la diffusion d'informations au travers de notre newsletter, ainsi que par la presse. Elle passe aussi par chacun d'entre nous, pour faire connaître notre existence, et notre action.

La diversification et la prospective :

En matière de diversification, le projet au sol de Cloups Bergas, sur une ancienne décharge, est une étape test vers des projets plus gros, menés en partenariat.

L'autoconsommation, tant par les usagers que par les collectivités, devient un enjeu important devant l'augmentation du coût de l'électricité. C'est pourquoi nous travaillons sur un projet avec Solarcoop pour la diffusion de petits équipements d'autoconsommation

Nous nous informons, avec les acteurs du réseau, sur les projets d'autoconsommation collective.

D'autres énergies renouvelables sont évoquées sur le territoire (hydroélectricité, hydrogène) ; nous restons ouverts aux porteurs de ces projets.

a/ Les grandes lignes de l'activité de l'exercice

L'exercice est caractérisé par la mise en service de 3 nouveaux sites ;
 Auty en juillet 2021, Genebrières en juillet 2021 et Bioule en Avril 2022.
 La puissance installée passe ainsi de 193 kWc à 310 kWc.

Les études en cours concernent les sites de Causcade et St Antonin- Cloups Bergas pour des débuts d'activité au cours de l'exercice 2022/23.

b/ Le résultat

Les grandes masses du résultat	2021/22	2020/21
Chiffre d'affaires	34 446€	15 318€
Subventions	2 816€	25 262€
Coûts de fonctionnement des sites	5 229€	3 140€
Amortissements	15 731€	7 910€
Frais de structure	13 262€	9 761€
Résultat financier	6 687€	3 848€
Éléments non récurrents	1 800€	2 044€
Résultat	- 5 447€	13 877€
Le résultat récurrent - (sans les subventions et les éléments non récurrents)	- 6 463€	-9 342€

La société est encore à la recherche de son point d'équilibre qui ne pourra être atteint que par le développement de son parc. Les aides publiques, qui peuvent contribuer à cet équilibre, n'ont pas pu être mobilisées au cours de l'exercice et sont attendues en 2022/2023.

- **La comparaison 2020/21 vs 2021/22**

Le chiffre d'affaires passe de 15 318€ en 2020/21 à 34 446€ en 2021/22 soit une progression de 19 128€ due principalement :

 Au fonctionnement en année pleine des ateliers de Nègrepelisse : +12 425€

 Au démarrage d'Auty (1 854€) Genebrières (1 040€) et Bioule (4 114€) : total +7 008€

En termes de production et de chiffre d'affaires, ces performances sont cohérentes avec les prévisions.

Les coûts de fonctionnement des sites, outre ceux engagés sur les nouveaux sites, enregistrent quelques dépenses nouvelles d'entretien, prévues au budget, et courantes après quelques années de fonctionnement.

L'évolution des amortissements est reliée à la mise en service des nouveaux sites.

La progression des frais financiers est due à l'augmentation des comptes courants d'associés qui ont permis le financement des investissements de l'exercice et à l'incidence en année pleine des intérêts sur emprunts.

Les frais de structure, en augmentation de 3 501€, enregistrent le coût de pré-études d'opportunité qui n'ont pas été confirmées (2 310€) et la progression des frais de communication.

Enfin, le passage d'un résultat positif en 2020-2021 (13 877€) à un résultat négatif en 2021-2022 (-5 447€) s'explique principalement par l'encaissement en 2021 d'une subvention de 22 000€, sans équivalent en 2022, et attendue en 2023.

c/ Le résultat analytique 2021/22

Relevé des contributions des sites (CA -Frais de fonctionnement des sites- Amortissements)

- Caylus	208 €
- Laguepie	1 200 €

- Lavaurette	32 1€
- Nègrepelisse – Tennis	1 325 €
- La Salvetat B.	578 €
- Nègrepelisse Ateliers	6 309 €
- Genebrières	113 € année incomplète
- Auty	896 € année incomplète
- Bioule	2 534 € année incomplète

Détail des frais de structure (Postes principaux):

- Redevance PETR	2 500€
- Hébergement informatique	900€
- Etudes	3 825€
- Honoraires	1 750€
- Imprimés – panneaux- communication	1 595€
- Frais administratifs	606€
- Frais d’actes	307€
- Missions – déplacements	428€
- Frais de banque	488€
- Impôts – CFE	372€
- Autres frais de structure	488€

d/ Le bilan

Les investissements de l’exercice s’élèvent à 95 481€, entièrement financés sur fonds propres et compte courants d’associés, principalement EPI (40 000€ à 15 ans et 20 000€ en relais de l’emprunt NEF de 90 000€). Cet emprunt n’a été mobilisé qu’en juillet 2022. Il est disponible pour le financement partiel des sites à développer en 2022-2023.

Proposition d’affectation du résultat

Nous vous proposons d’approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu’ils vous sont présentés, faisant apparaître un **déficit de 5 447€**.

Nous vous proposons d’affecter la totalité de ce déficit en report à nouveau pour **5 447 €**.

A la clôture de l’exercice, les capitaux propres de la Scic SA à capital variable sont de **68 160 €**

4/ Constatation du capital social

Le capital social souscrit et versé au 30 juin 2022 s’élève à 73 450€, formé de 1469 parts de 50 € chacune, détenu par **118** sociétaires.

Lors de la préparation de cette Assemblée Générale, le conseil d’administration réuni le 19 octobre 2022 a constaté que le capital social s’élève à **76 450 €**, pour un nombre total de parts de 1529 parts sociales détenues par **123** sociétaires, qui ont été convoqués à cette Assemblée.

Depuis la dernière AG, **14 nouveaux sociétaires** ont rejoint notre coopérative, apportant **5 950 €**, pour un nombre total de **119** parts sociales.

numéro soc	date souscr	sociétaire
110	02/11/2021	SERRA Gabriel
111	02/11/2021	CAZET DANNE Séverine
112	10/03/2022	PASSEDAT Nils
113	23/03/2022	CALLOT Philippe
114	22/05/2022	BIRS Roger
115	01/06/2022	DUCOS Jean Jacques
116	10/06/2022	PERCHET Dominique
117	21/06/2022	BOCQUILLON Pascal
118	28/06/2022	TECHINE Nellv
119	05/07/2022	mairie d’AUTY
120	09/07/2022	LABBEE Françoise
121	29/07/2022	SCHATZ BOITEL Cornelia
122	26/08/2022	SCHMENKEL Angelika
123	30/08/2022	SCHREIBER Didier

Nous vous demandons de bien vouloir agréer leur adhésion.

5/ Conventions règlementées

Les conventions de compte courant d'associés entrent dans le champ d'application des procédures de contrôles des conventions règlementées, pour tous les associés ayant la qualité d'administrateurs ou membres de la direction, ou disposant de plus de 10% des droits de vote.
Le rapport du Commissaire aux Comptes précise notre situation au regard de ces conventions.

6/ gouvernement de la structure

La liste du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2021-2022 est la suivante :

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>
BEDE	JOEL	DEJEAN	THIERRY	HEBRARD	PIERRE	MAFFRE	CHRISTIAN
CALMETTES	JACQUES	DUCOS	CATHERINE	HONNONS	ELISABETH	PERN SAVIGNAC	FABIENNE
COUTANCIER	JEAN	CAZET DANNE	SEVERINE	TOURREL	PIERRE	PEZOUS	BERNARD
DARRIGAN	CATHERINE	PAPILLON	PHILIPPE	LAFON	CECILE	VIREL	DELPHINE

Il n'y a pas de rémunération prévue pour les mandataires sociaux.
Certains membres du Conseil d'Administration sont par ailleurs élus de collectivités du territoire, ou membres d'association ou de mutuelle.
Cependant, aucun de ces administrateurs n'est impliqué dans une société pouvant entraîner un conflit d'intérêt avec la SCIC.

7/ Renouvellement du Conseil

Sont renouvelables à l'issue de l'AG présentant les comptes 2021-2022,

Catherine DARRIGAN

Christian MAFFRE

Bernard PEZOUS

Pierre TOURREL

Thierry DEJEAN

Catherine DUCOS

Sont démissionnaires

Pierre TOURREL

Christian MAFFRE

Les autres membres renouvelables souhaitent poursuivre leur mandat au sein de la coopérative.

L'article 20.1 des statuts précise que « la coopérative est administrée par un conseil de 5 à 18 membres au plus ». Ces propositions amènent le CA à un groupe de **14 membres**.

8/ Rapports du commissaire aux comptes